

Innovation et excellence en éducation



Éducation
internationale

Coopérative de services de développement
et d'échanges en éducation

rapport annuel
2003-2004

Conception graphique
Sophie Lederman • Concept'Zowie
info@conceptzowie.com
www.conceptzowie.com

Publié par :
Éducation internationale
1001, avenue Bégon
Case postale 490
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4C7

Téléphone : (418) 651-4667
Télécopieur : (418) 651-2574
Courriel : info@education-internationale.com
Site Internet : www.education-internationale.com

Document : 106-02

Dépôt légal – 4^e trimestre 2004
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Note - La forme masculine est utilisée dans ce document sans discrimination et désigne aussi bien les femmes que les hommes.



SOMMAIRE

Mission	3
Message du président du conseil d'administration	4
Instances décisionnelles de la Coopérative	6
Assemblée générale des membres	6
Assemblée générale annuelle	6
Conseil d'administration 2003-2004	6
Comité du conseil d'administration	7
Membres du conseil d'administration 2003-2004	7
Comité de réflexion sur les politiques de fonctionnement	7
Rapport du directeur général	8
ÉTATS FINANCIERS	
Orientations 2001-2004	11
Objectifs retenus pour l'année 2003-2004	12
Principales réalisations en 2003-2004	13
Appels d'offres et projets pour la prochaine année	16
Mobilité des connaissances et des personnes	16
Coopération et partenariats	18
Exportation du savoir-faire québécois	18



« ÉDUCATION INTERNATIONALE »

COOPÉRATIVE DE SERVICES DE DÉVELOPPEMENT ET D'ÉCHANGES EN ÉDUCATION

Éducation internationale est une coopérative de services de développement et d'échanges en éducation constituée selon les dispositions de la Loi sur les coopératives (L.R.Q. c. C-67.2) le 24 avril 2001.

Les commissions scolaires et autres organismes du milieu de l'éducation ont regroupé leurs ressources pour offrir leur expertise au niveau international, dans les domaines de l'éducation de base, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes. Ensemble, les membres de Éducation internationale sont responsables, dans leurs champs de compétence, de plus de 75 % des besoins du Québec.

Éducation internationale a été créée par la Fédération des commissions scolaires du Québec, selon les dispositions de la Loi sur les coopératives, pour

mettre à la disposition de tous les intervenants en éducation et en formation professionnelle et technique près de 150 ans d'expérience, d'excellence et d'innovation continue dans l'évolution du système d'éducation du Québec et le développement socio-économique des collectivités.



« MISSION

Coordonner, appuyer et représenter les membres dans leurs activités de coopération et de développement international :

- afin de leur permettre de participer activement au développement durable de systèmes d'éducation et de travailler à les rendre accessibles à tous partout dans le monde;
- afin de leur permettre de réaliser des programmes d'échanges et de stages d'enseignants et d'étudiants aux plans linguistique, professionnel et culturel.



« MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION »

LES MEMBRES DE LA COOPÉRATIVE

Au cours de l'année 2003-2004, Éducation internationale représentait 57 membres pour ses activités de coopération et de développement au niveau international. Plusieurs membres ont apporté une contribution exceptionnelle par leur implication dans différents projets et leur participation dans l'organisation de missions à l'étranger ou à l'accueil de représentants de divers pays.

Ces partenariats ont permis de développer des projets en concordance avec les objectifs de la Coopérative et ceux des membres participants. Grâce à une étroite collaboration dans tous les processus de développement des activités, l'implication du personnel des membres s'avère de plus en plus participative et efficace. Avec ces projets bien ciblés, les membres partenaires sont amenés à préparer des plans d'action à partir d'objectifs précis pour répondre aux besoins en éducation des pays avec lesquels ils coopèrent.

ASSEMBLÉE ANNUELLE

Le 31 octobre 2003, les membres de Éducation internationale ont participé à la journée de l'assemblée annuelle à l'hôtel des Gouverneurs de Sainte-Foy. Cette journée a commencé par des ateliers sur les communications interculturelles qui se sont avérés un franc succès. À l'occasion du dîner, M. Patrice Lafleur, directeur de la Direction des affaires internationales et canadiennes du ministère de l'Éducation du Québec, a présenté les activités et les objectifs de sa direction pour l'année en cours. Ceux-ci se situent dans les quatre axes de la politique de l'internationalisation de l'éducation québécoise.

Au cours de l'assemblée annuelle qui a suivi, les représentants des membres ont approuvé les propositions concernant les affaires de la Coopérative et procédé à l'élection de quatre administrateurs pour un mandat de deux ans (2003-2005). Au cours de la présentation du rapport annuel, j'ai souligné, à titre de président du conseil, quelques commentaires des membres sur des points tels que : la concurrence entre les membres, les échanges d'information, le sens de nos interventions et le véritable rôle de la Coopérative. Nous avons donc prévu des ateliers de travail, qui se tiendront la veille de l'assemblée annuelle de 2004, pour permettre aux membres de la Coopérative d'échanger et d'exprimer clairement leurs attentes et leur volonté aux administrateurs de Éducation internationale lors de cette assemblée générale annuelle.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tout d'abord, je remercie les administrateurs de la Coopérative de m'avoir accordé leur confiance en me nommant président de Éducation internationale pour une deuxième année consécutive. J'ai accepté cette tâche avec plaisir, sachant que je pouvais compter sur le soutien et l'implication des membres du conseil d'administration, de la direction et du personnel de Éducation internationale.

Grâce à cette collaboration, au cours de l'année qui se termine, j'ai présidé six très dynamiques réunions du conseil d'administration. En plus des affaires courantes, les administrateurs ont suivi et orienté l'évolution des projets et le développement des affaires de la Coopérative.

OBJECTIF PRINCIPAL

Mon principal objectif, en plus du développement de la Coopérative, était l'accroissement du nombre de membres intéressés par le développement des projets au niveau international. C'est donc avec une grande satisfaction que je constate à la fin de cette année un accroissement substantiel du nombre de membres impliqués dans le développement et le suivi de nouveaux projets, en Chine, au Mali, au Sénégal et en République de Guinée entre autres.

ÉVALUATION DES FAITS

Une collaboration régulière avec les multiples instances gouvernementales québécoises et canadiennes, les institutions financières internationales

et certains organismes non gouvernementaux, nous permet de suivre le développement des programmes et d'être à l'affût des opportunités pour Éducation internationale.

Ces liens permettent aussi de faire connaître les activités de Éducation internationale et de consolider la place de la Coopérative tant au niveau canadien qu'au niveau international. Nous poursuivons nos participations aux tables de discussion et aux ateliers de l'Agence canadienne de développement international et du ministère des Affaires extérieures et du Commerce international sur la commercialisation de l'éducation.

Nous avons aussi développé des liens solides avec les entreprises privées du Québec, concernant particulièrement la promotion de la formation sur mesure, pour favoriser leur réussite au niveau international. Ce projet a été concrétisé par la signature de deux ententes avec le Forum francophone des affaires, société non gouvernementale et sans but lucratif, qui représente près de 4200 entreprises canadiennes. Nous travaillons actuellement à deux projets qui impliquent cinq commissions scolaires membres de Éducation internationale.

Depuis le mois de janvier, à la suite de négociations avec le ministère de l'Éducation, Éducation internationale assume la gestion des subventions du Programme d'internationalisation de l'éducation québécoise (PIEQ II) concernant la promotion du savoir-faire québécois en matière d'éducation. Nous avons formé un comité d'évaluation des demandes qui travaille selon des critères préalablement définis.

La partie du Programme d'internationalisation de l'éducation québécoise (PIEQ) concernant l'apprentissage d'une deuxième ou d'une troisième langue pour les étudiantes et étudiants du Québec, en collaboration avec l'Allemagne et les autres provinces canadiennes (volet 1), a été reportée d'une année environ. Cela tient à l'ampleur et la complexité du programme et au nombre des ressources humaines et financières nécessaires à sa bonne gestion.

Cette année en plus de l'accroissement du nombre de projets avec la Chine, nous avons réalisé

la « Revue de la littérature et des directives opérationnelles de la Banque africaine de développement en matière d'alphabétisation des adultes » dont la proposition était déposée depuis le mois de mars 2002. Nous avons aussi terminé l'« Automatisation des systèmes d'examens en formation professionnelle » au Liban. Ces deux projets ont été menés à bien et à la satisfaction des clients.

REMERCIEMENTS

Ayant choisi de prendre ma retraite de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys cette année, je termine mon deuxième mandat à titre de président de la Coopérative et je quitte mon poste d'administrateur.

Je tiens à remercier mon employeur de m'avoir offert l'opportunité de siéger au sein du conseil d'administration de Éducation internationale. Ayant été impliqué dans les activités internationales depuis la fondation de Polymonde et, par la suite, ayant participé à la création de Éducation internationale, je crois fermement que c'est en regroupant leurs forces et leurs ressources que les membres de la Coopérative pourront atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés en matière de coopération et d'échanges et, ainsi, accroître leur présence sur les marchés internationaux.

Je remercie aussi les administrateurs, les membres et les collaborateurs de Éducation internationale ainsi que le directeur général et le personnel pour leur soutien, leur solidarité et le travail investi dans la promotion de la Coopérative et dans le développement des activités internationales.



Jean-Marc Tisseur
Président du conseil d'administration



« INSTANCES DÉCISIONNELLES DE LA COOPÉRATIVE »

Comme il est défini dans la Loi sur les coopératives (L.R.Q. c. C-67.2) et dans ses règlements généraux, la Coopérative est constituée d'une assemblée générale et d'un conseil d'administration.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES

L'assemblée générale est composée des délégués des membres répondant aux exigences des règlements généraux de la Coopérative. Elle regroupe des commissions scolaires et autres organismes de l'éducation francophones et anglophones du Québec et des autres provinces.

Les règlements généraux de la Coopérative stipulent que le conseil d'administration est composé des représentants suivants :

- **sept administrateurs** élus lors de l'assemblée générale parmi les délégués des commissions scolaires francophones de la province de Québec;
- **un administrateur** élu lors de l'assemblée générale parmi les délégués des commissions scolaires anglophones;
- **deux administrateurs** élus lors de l'assemblée générale parmi les délégués des organismes ou conseils scolaires des autres provinces;
- **un administrateur** élu lors de l'assemblée générale parmi les autres organismes;
- **deux administrateurs** délégués de la Fédération des commissions scolaires du Québec et désignés par son bureau de direction;
- **un administrateur** délégué de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec et désigné par cet organisme.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le 31 octobre 2003 à l'occasion de l'assemblée générale de ses membres, Éducation internationale comptait 52 membres :

MEMBRES RÉGULIERS

- 47 commissions scolaires du Québec;
- la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ);
- l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ);
- le Centre des moyens d'enseignement du Québec international inc. (CEMEQ);
- la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS);
- la Société de formation à distance (SOFAD).

MEMBRES ASSOCIÉS

- le Ministère de l'Éducation du Québec;
- l'Association des collèges communautaires canadiens.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2003-2004

Le conseil d'administration est composé de douze administrateurs élus par l'assemblée générale. Le directeur de la Direction des Affaires internationales et canadiennes du ministère de l'Éducation du Québec, siège au conseil, à titre de membre associé.



« COMITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION »

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2003-2004

Jean-Marc Tisseur, président

Directeur général adjoint
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

Sylvie Glen-Bédard, vice-présidente

Coordonnatrice Formation experts de Montréal
Commission scolaire de Montréal

Serge Lefebvre, trésorier

Directeur général
Commission scolaire Marie-Victorin

Hugh Auger

Commissaire
Commission scolaire Eastern Townships

Berthe Bernatchez

Directrice service de la formation professionnelle
et de l'éducation des adultes
Commission scolaire de la Capitale

Bernard Dufourd

Directeur des services éducatifs au secteur adulte,
à la formation professionnelle et au centre de formation
aux entreprises
Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Claudette Larivée

Présidente
Commission scolaire de la Rivière-du-Nord

Lise Lavoie-Gauthier

Directrice générale
Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles

Bernard Létourneau

Président-directeur général
Société de gestion du réseau informatique
des commissions scolaires

Réjean Morel

Directeur général
Fédération des commissions scolaires du Québec

Jeff Polenz

Directeur général
Association des commissions scolaires anglophones
du Québec

Raynald Thibeault

Directeur général
Commission scolaire De La Jonquière

Patrice Lafleur

Directeur
Direction des Affaires internationales et canadiennes
Ministère de l'Éducation du Québec

COMITÉ DE RÉFLEXION SUR LES POLITIQUES DE FONCTIONNEMENT

Après trois années d'activité, plusieurs membres ont exprimé leurs interrogations concernant l'appropriation des valeurs de solidarité et de collaboration ainsi que sur les politiques de fonctionnement de la Coopérative adoptées en octobre 2002. Lors de l'assemblée générale de 2003, le président, M. Jean-Marc Tisseur, a souligné l'importance d'offrir aux membres l'opportunité de discuter de ces questions.

Un comité a été mis sur pied pour étudier ces questions et proposer un projet de séminaire ou d'ateliers. Les membres du comité sont :

Sylvie Glen-Bédard, présidente du comité

Coordonnatrice Formation experts de Montréal
Commission scolaire de Montréal

Bernard Létourneau

Président-directeur général
Société de gestion du réseau informatique
des commissions scolaires

Yvon Lavertu

Directeur du service aux entreprises
Société de gestion du réseau informatique
des commissions scolaires

« RAPPORT DU DIRECTEUR

C'est avec fierté et satisfaction que je mets à votre disposition ce troisième rapport annuel de l'Éducation internationale. En effet, lors des derniers mois, la Coopérative a pu constater l'évolution de son image nationale et internationale. Je qualifierai l'année 2003-2004 comme étant l'année de l'ouverture et du développement. L'Éducation internationale commence à prendre sa place de porte-parole et de représentante dans les domaines de l'éducation québécoise.

Afin de se faire connaître, l'Éducation internationale a organisé plusieurs représentations qui ont donné l'occasion de présenter et définir la Coopérative comme une agence d'exécution en matière d'éducation. Les ateliers, l'accueil de délégations étrangères, les colloques ont été des opportunités pour se faire connaître.

Les membres de l'Éducation internationale ont poursuivi leur activités de démarchage en ciblant plusieurs pays, à savoir le Sénégal, le Mali, la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Maroc et la Chine. En effet, cette année, la Coopérative a ciblé de nouveaux pays en plus de maintenir des relations avec les pays avec lesquels des projets ont été concrétisés. Tous les efforts requis ont été déployés par les membres de l'organisme pour mener à bien les projets et, par conséquent, exporter l'expertise et le savoir-faire québécois.

En matière d'accueil de délégations ministérielles de gouvernements étrangers, l'Éducation internationale a pu compter sur la générosité et la disponibilité des commissions scolaires membres, de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ), de la Société GRICS, de la Société de formation à distance des commissions scolaires du Québec (SOFAD) et du Centre d'élaboration des moyens d'enseignement du Québec (CEMEQ). La Coopérative a aussi collaboré avec la Direction des affaires de la Francophonie du ministère des Affaires étrangères.

DÉLÉGATIONS

Nous avons, comme les deux dernières années, accueilli des délégations étrangères venues de divers pays. Des missions de Belgique, de

Grande-Bretagne, de Chine, du Mali, de Guinée, du Sénégal et du Maroc ont eu l'occasion de connaître notre système d'éducation. Ces missions s'intéressaient au domaine financier, à l'éducation, à la formation d'enseignants, à l'échange d'étudiants et au jumelage. Lors de ces différentes visites, l'Éducation internationale a pu établir des liens et mettre en place des projets concrets. Nous avons aussi effectué plusieurs missions à l'étranger, notamment en Chine, en Guinée, à Bruxelles et au Mali. Ces visites ont consolidé la collaboration qui existe entre le Québec et ces différents pays.

ÉCHANGES

La Coopérative a continué à organiser et à encourager les stages et les échanges. Des stagiaires en éducation, en hôtellerie-restauration, en agriculture et en usinage ont été accueillis cette année. Cinq programmes de stage ont été réalisés avec l'Angleterre.

Du côté des jumelages, l'Éducation internationale commence à concrétiser des ententes qui tissent des liens entre divers pays et différentes cultures. En effet, plusieurs écoles ont été jumelées, dont une école sénégalaise, avec des écoles de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

La Coopérative a mis en place un jumelage tripartite entre Chicago, Casablanca et le Québec. Ce jumelage met en relation trois écoles dont une de la Commission scolaire des Découvreurs.

MOBILITÉ ET FORMATION

La mobilité des étudiants et enseignants a été aussi favorisée tout au long de cette année.

- L'Éducation internationale a accueilli des futurs éducateurs en enseignement préscolaire et primaire belges.
- Les échanges d'enseignantes et d'enseignants Québec-Suisse se sont poursuivis également cette année. Les participants pour les échanges de l'année 2004-2005 sont déjà inscrits.
- L'Éducation internationale a également reçu, en collaboration avec les commissions scolaires de la région de Montréal, trois délégations

GÉNÉRAL 2003-2004 »

d'enseignants et d'administrateurs venus de Grande-Bretagne.

- Du côté québécois, pour cette année, onze personnes participeront à ce type d'échanges.
- Une dizaine d'élèves de niveaux primaire et secondaire poursuivront leurs études en Chine, selon le programme éducatif québécois, grâce à l'entente signée avec Alcan d'une part, et avec la Commission scolaire Marie-Victorin d'autre part.
- Neuf étudiants internationaux de Gaoxin No. 1 High School et Dongcheng Language School ont été diplômés, en janvier dernier, à la Commission scolaire Lester-B.-Pearson.

RÉALISATIONS

Éducation internationale a élaboré et proposé plusieurs offres de service dans divers secteurs selon ses compétences. Ces offres de service visaient, entre autres, la mise sur pied de centres d'employabilité pour jeunes femmes dans des filières professionnelles et la mise en œuvre d'un service d'information scolaire et professionnelle ainsi que d'orientation pour les élèves de niveau secondaire. Ces offres ont été présentées au Ministère Délégué de l'Emploi et de la Formation professionnelle du Mali, au Ministère délégué chargé de l'enseignement technique, de la formation professionnelle, de l'alphabétisation et des langues nationales du Sénégal et au Ministère de l'Enseignement supérieur de la République de Côte d'Ivoire.

Éducation internationale est aussi en partenariat avec le Forum francophone des affaires (FFA) pour le développement des services de formation en entreprise pour les membres du FFA qui œuvrent à l'étranger. La Coopérative a également collaboré avec des sociétés canadiennes telles que la CRC Sogema, la Fondation Paul-Gérin-Lajoie pour œuvrer dans le domaine de la décentralisation dans des pays comme le Mali, le Maroc et Haïti.

Des projets de formation pour des directeurs d'établissement ont aussi été organisés avec le Sénégal. Éducation internationale et la Banque africaine de développement ont collaboré dans le cadre de projets d'alphabétisation. Actuellement Éducation internationale a des projets en cours avec le Maroc, le Pérou et la Chine.

AMBITION ET DÉFIS

Éducation internationale, née depuis trois ans, a pu réaliser plusieurs projets intéressants et d'envergure. Les membres de la Coopérative ne manquent pas d'ambition et de vision. Ils travaillent ensemble pour relever les défis quotidiens auxquels fait face Éducation internationale. Cependant, la situation demeure délicate. La Coopérative est en compétition avec des entreprises qui sont spécialisées dans le domaine et qui bénéficient de budgets conséquents. Elle doit se faire une place et établir sa crédibilité tout en faisant face à un manque permanent de ressources et de personnel.

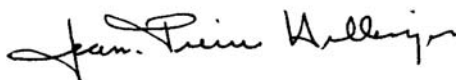
Les projets réalisés tout au long de ces trois années prouvent que Éducation internationale s'affirme de plus en plus. La Coopérative est confiante quant au déroulement de son deuxième mandat triennal. Le prochain plan stratégique présentera plusieurs nouveaux défis à relever pour lesquels la collaboration des membres sera d'une grande importance.

REMERCIEMENTS

Je tiens particulièrement à rendre hommage à M. Jean-Marc Tisseur qui a toujours été d'une grande disponibilité. Je remercie également tous les membres du conseil d'administration ainsi que tous les membres qui ont collaboré avec Éducation internationale. La collaboration et le soutien de la Direction des affaires internationales et canadienne du ministère de l'Éducation sont aussi à souligner.

Enfin, je voudrais mettre en valeur le travail exceptionnel réalisé par le personnel administratif de Éducation internationale, le personnel de la Fédération des commissions scolaires du Québec ainsi que le personnel de plusieurs de nos commissions scolaires membres. Le travail des différents collaborateurs et consultants est extrêmement précieux.

Cette collaboration généreuse ne fait qu'encourager l'équipe de la Coopérative à persévérer et à continuer à relever les défis.



Jean-Pierre Hillinger
Directeur général



Coopérative de services de développement
et d'échanges en éducation

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2004

Rapport des vérificateurs	I
États financiers	
Résultats et avoir (déficit) de la coopérative	II
Bilan	III-IV
Flux de trésorerie	V
Notes complémentaires	VI-IX
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Frais administratifs	X

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Québec, le 9 septembre 2004

Aux membres de :

Éducation Internationale Coopérative
de Services de Développement
et d'Échanges en Éducation

Nous avons vérifié le bilan de Éducation Internationale Coopérative de Services de Développement et d'Échanges en Éducation au 30 juin 2004 et les états des résultats et avoir (déficit) de la coopérative et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états incombe à la direction de la coopérative. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la coopérative au 30 juin 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Ruel Giroux Dorion.

Comptables agréés

RÉSULTATS ET AVOIR (DÉFICIT) DE LA COOPÉRATIVE

Exercice terminé le 30 juin 2004

	2004	2003
PRODUITS		
Subventions	258 661 \$	171 882 \$
Projets	296 107	170 471
Consultations et formations		7 515
Intérêts	640	3 710
Divers	20 184	7 190
	575 592	360 768
CHARGES		
Frais des projets	376 826	171 709
Frais de développement	42 239	29 034
Frais des formations		2 228
Frais administratifs (annexe A)	290 854	244 687
	709 919	447 658
DÉFICIT D'EXPLOITATION	134 327	86 890
PERTE DANS LA PARTICIPATION DES SOCIÉTÉS AFFILIÉES	2 975	27 393
DÉFICIT DE L'EXERCICE	137 302	114 283
DÉFICIT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	192 704	78 421
DÉFICIT À LA FIN DE L'EXERCICE	330 006 \$	192 704 \$

BILAN - 30 JUIN 2004

	2004	2003
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	155 289 \$	85 850 \$
Placements temporaires		100 000
Débiteurs (note 3)	210 705	88 233
	365 994	274 083
IMMOBILISATIONS (NOTE 4)	15 875	20 346
PLACEMENTS À LONG TERME		7 607
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIFS (NOTE 5)	56 543	80 329
	438 412 \$	382 365 \$

BILAN - 30 JUIN 2004

	2004	2003
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	232 176 \$	103 069 \$
Subvention reportée	139 242	75 000
	371 418	178 069
AVOIR		
AVOIR DES MEMBRES		
Capital social (note 7)	397 000	397 000
AVOIR (DÉFICIT) DE LA COOPÉRATIVE		
Déficit	(330 006)	(192 704)
	66 994	204 296
	438 412 \$	382 365 \$



Jean-Pierre Hillinger, directeur général



Jean-Marc Tisseur, président

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 30 juin 2004

	2004	2003
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Déficit de l'exercice	(137 302) \$	(114 283) \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	5 135	5 269
Amortissement des autres éléments d'actifs	23 786	23 786
Perte dans la participation des sociétés affiliées	2 975	27 393
	(105 406)	(57 835)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	70 877	(22 277)
	(34 529)	(80 112)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements		(35 000)
Acquisition d'immobilisations	(664)	(16 050)
Paiements d'autres éléments d'actifs		(48 886)
Dissolution de Corporation De Formation Internationale Plymonde Inc.	4 632	
	3 968	(99 936)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission de parts sociales		2 000
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES	(30 561)	(178 048)
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT DE L'EXERCICE	185 850	363 898
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN DE L'EXERCICE	155 289 \$	185 850 \$

Les espèces et quasi-espèces sont constituées de l'encaisse et des placements temporaires.

NOTES COMPLÉMENTAIRES - 30 JUIN 2004

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La coopérative a été constituée en vertu de la Loi sur les coopératives du Québec le 23 avril 2001. La coopérative a pour objet de coordonner, appuyer et représenter ses membres dans leurs activités de coopération et de développement international.

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la coopérative sont établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, tenant compte des exigences de la Loi sur les coopératives et de son Règlement d'application.

Placements temporaires

Les placements temporaires sont comptabilisés au coût.

Immobilisations et amortissement

Les immobilisations, comptabilisées au coût d'acquisition, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective, selon les méthodes et taux suivants :

Mobilier et équipement de bureau	20%	dégressif
Équipement informatique	20%	linéaire

Placements à long terme

Les participations dans les sociétés affiliées sont comptabilisées à la valeur de consolidation.

Autres éléments d'actifs

Les autres éléments d'actifs, comptabilisés au coût d'acquisition, sont amortis annuellement selon la méthode d'amortissement linéaire sur 5 ans.

NOTES COMPLÉMENTAIRES - 30 JUIN 2004

3- DÉBITEURS	2004	2003
Subventions	19 768 \$	8 610 \$
Alcan inc.	116 811	
Projet Liban	42 134	42 134
Projet Sénégal	6 926	6 926
Taxes à la consommation	18 557	15 397
Autres	6 509	15 166
	210 705 \$	88 233 \$

4- IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	
			2004	2003
Mobilier et équipements de bureau	9 001 \$	4 294 \$	4 707 \$	5 340 \$
Équipements informatiques	19 789	8 621	11 168	15 006
	28 790 \$	12 915 \$	15 875 \$	20 346 \$

5- AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIFS

	2004	2003
Frais judiciaires capitalisés, au coût après amortissement	520 \$	780 \$
Frais de constitution capitalisés, au coût après amortissement	1 083 \$	1 680
Frais de développement capitalisés, au coût après amortissement	54 940	77 869
	56 543 \$	80 329 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES - 30 JUIN 2004

6- CRÉDITEURS

	2004	2003
La Fédération des commissions scolaires du Québec	49 606 \$	50 506 \$
Société Grics	34 295	8 184
Services conseils JPH Inc.	452	7 656
Commission scolaire Marie-Victorin.	111 816	
Autres.	36 007	36 723
	232 176 \$	103 069 \$

7- CAPITAL SOCIAL

L'avoir des membres de la coopérative est composé de parts sociales et de parts privilégiées.

Parts sociales

La coopérative peut émettre un nombre illimité de parts sociales d'une valeur nominale de 10 \$ chacune. Chacun des membres a un droit de vote, quelque soit le nombre de parts dont il est titulaire.

Membre de catégorie A

Un membre se prévalant des services en coopération internationale doit détenir 100 parts sociales de 10 \$ chacune.

Membre de catégorie B

Un membre se prévalant des services en coopération et en développement international doit détenir 1 000 parts sociales de 10 \$ chacune.

Membre associé

Un membre associé doit détenir une part sociale de 10 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES - 30 JUIN 2004

7- CAPITAL SOCIAL (SUITE)

Parts privilégiées

Le conseil est autorisé par le Règlement à émettre des parts privilégiées de catégories différentes et à déterminer le montant, les privilèges, les droits et les restrictions inhérentes à chaque catégorie de parts privilégiées qu'il émet.

En fin d'exercice, les parts sont réparties comme suit :

	Souscrites	Payées
Parts sociales de catégorie A	1 200	12 000 \$
Parts sociales de catégorie B	38 500	385 000
	39 700	397 000 \$

ANNEXE A - FRAIS ADMINISTRATIFS

Exercice terminé le 30 juin 2004

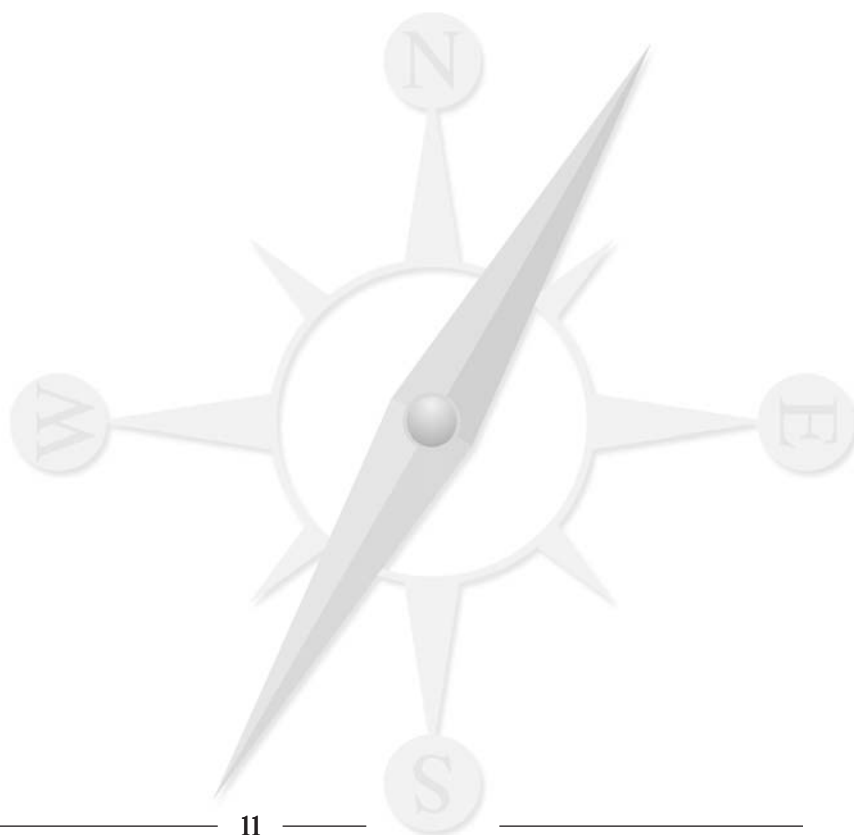
	2004	2003
FRAIS ADMINISTRATIFS		
Honoraires de direction	96 469 \$	91 875 \$
Salaires et charges sociales	138 734	98 796
Séjours et déplacements	17 377	18 515
Frais de change	1 736	6 142
Publicité et promotion	402	4 570
Honoraires professionnels	14 590	3 276
Fournitures de bureau	6 863	3 081
Télécommunications	6 195	7 230
Assurances	2 142	2 003
Frais bancaires	387	256
Amortissement des immobilisations	5 135	5 269
Abonnement et cotisations	824	1 425
Documents corporatifs et site web		2 221
Autres frais		28
	290 854 \$	244 687 \$

« ORIENTATIONS 2001-2004 »

ÉTABLIR LA CRÉDIBILITÉ DE LA COOPÉRATIVE COMME ORGANISME DE
COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL EN ÉDUCATION

PROMOUVOIR AUPRÈS DES MEMBRES,
LA COOPÉRATION CANADIENNE ET INTERNATIONALE

ACCROÎTRE LA PRÉSENCE DES MEMBRES
SUR LES MARCHÉS INTERNATIONAUX



« OBJECTIFS RETENUS POUR L'ANNÉE 2003 - 2004 »

ÉTABLIR LA CRÉDIBILITÉ DE LA COOPÉRATIVE COMME ORGANISME DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL EN ÉDUCATION

POURSUIVRE ET CONSOLIDER LES OBJECTIFS DE 2002-2003

- Mettre en place une organisation fonctionnelle efficace et efficiente;
- Faire connaître et promouvoir les activités de la Coopérative.

PROMOUVOIR AUPRÈS DES MEMBRES, LA COOPÉRATION CANADIENNE ET INTERNATIONALE

POURSUIVRE LES ACTIVITÉS AMORCÉE EN 2002-2003

- Faciliter la réalisation des programmes d'échanges d'élèves, du personnel enseignant ou le jumelage d'établissements pour des fins pédagogiques.

ACCROÎTRE LA PRÉSENCE DES MEMBRES SUR LES MARCHÉS INTERNATIONAUX

CONSOLIDER ET POURSUIVRE LES ACTIVITÉS ENTREPRISES EN 2002-2003

- Promouvoir la promotion, sur le plan international, le savoir-faire des membres et les représenter auprès des organismes responsables des affaires internationales et canadiennes;
- Améliorer les connaissances des membres en matière de développement international et de gestion de projets et développer des services pour faciliter leur engagement;
- Rechercher les opportunités d'affaires de développement en éducation;
- Soutenir l'action des membres dans leurs démarches de développement de nouveaux marchés.

AMORCER ET DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS VISANT LES OBJECTIFS SUIVANTS :

- Développer des services pour faciliter les activités des membres en matière de développement international;
- Favoriser l'intégration des membres qui ont peu ou pas d'expérience en développement international à l'intérieur des équipes de travail sur le développement de projets ou de propositions.

« PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2003 - 2004 »

PLUSIEURS PROJETS AU MALI

Éducation internationale a convenu de plusieurs projets avec le ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle ainsi qu'avec le ministère de l'Éducation nationale du Mali. Ces projets se réaliseront au cours de la prochaine année scolaire. Huit commissions scolaires sont actuellement impliquées dans ces démarches.

De plus, la Coopérative a convenu d'un partenariat avec une entreprise privée du Mali pour l'élaboration d'une proposition concernant le Projet d'appui à la mise en œuvre d'une gestion décentralisée de l'enseignement fondamental. Éducation internationale attend la décision de l'Agence canadienne de développement international à ce sujet.

DÉBUT D'UNE INTÉRESSANTE COLLABORATION AVEC WALLONIE BRUXELLES

En étroite collaboration avec l'Agence Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse (AQWBJ) et trois commissions scolaires de la Mauricie, Éducation internationale a organisé une mission de dix jours dans la région de Liège en Belgique qui a été largement médiatisée par le quotidien Le Nouvelliste. Sous la responsabilité du directeur général de Éducation internationale, la délégation était notamment composée de jeunes de la relève ainsi que de six enseignants et administrateurs intéressés par la mécanique industrielle et l'usinage, l'agrotechnologie et l'horticulture ou le tourisme et l'hôtellerie. Ce modèle d'activité servira à d'autres rapprochements entre groupes régionaux de Wallonie Bruxelles et du Québec.

ÉDUCATION INTERNATIONALE ET SES MEMBRES DE PLUS EN PLUS PRÉSENTS EN CHINE

CONSOLIDATION DES COLLABORATIONS ET NOUVEAUX PARTENARIATS

En collaboration avec les représentants des commissions scolaires actuellement engagées dans des activités de coopération avec la Chine, la Coopérative a organisé une mission pour consolider les échanges de la dernière année. Cette mission a également permis de conclure de nouvelles ententes de collaboration entre Éducation

internationale et différentes autorités chinoises relativement à :

- l'organisation de cours intensifs d'été et d'hiver pour les jeunes Chinois;
- la scolarisation d'élèves de 4^e et de 5^e secondaire;
- l'établissement de classes sino-québécoises;
- la formation d'enseignants et de gestionnaires;
- l'organisation d'une semaine sino-québécoise en août;
- la mise en œuvre de plans d'apprentissage personnalisé (PAP) pour les gestionnaires.

PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LE COLLÈGE DE BEIJING

Éducation internationale a procédé à la signature d'un protocole d'entente avec le Collège de Beijing concernant les langues étrangères. Cette entente prévoit notamment de mettre à profit l'expertise des commissions scolaires pour :

- l'établissement et le développement de départements de français et d'anglais au Collège de Beijing;
- la scolarisation des élèves chinois en utilisant les programmes chinois et québécois;
- la scolarisation en 5^e secondaire au Québec d'élèves chinois;
- la contribution d'enseignants québécois à Beijing pour l'implantation de certains programmes d'études québécois.

ENTENTE DE SCOLARISATION AVEC LA COMPAGNIE ALCAN

À l'initiative de Éducation internationale, une entente de scolarisation a été conclue entre la Coopérative, la compagnie Alcan et la Commission scolaire Marie-Victorin. Cette entente permettra la scolarisation d'enfants de familles occidentales séjournant en Chine. Dès septembre prochain, une dizaine d'élèves du primaire et du secondaire suivront un programme international bilingue, conforme aux exigences du ministère de l'Éducation du Québec.

L'enseignement du mandarin s'ajoutera à ce programme afin de faciliter l'intégration de ces jeunes. Ce contrat prévoit aussi la mise en place éventuelle de programmes de formation sur mesure en entreprise destinés aux travailleurs locaux de Alcan.

INAUGURATION DE L'ÉCOLE N°1 HIGH SCHOOL DE XI'AN GAOXIN

Lors de l'inauguration de l'école N°1 High School de Xi'an Gaoxin, le directeur général de Éducation internationale a été invité à prononcer une allocution faisant état des différents projets de collaboration entre les écoles du Québec et les écoles de la ville Xi'an Gaoxin. La présence de Éducation internationale dans cette région a permis de mettre en valeur les avantages pour les élèves chinois de choisir le Québec afin de terminer leur formation secondaire, collégiale et universitaire plutôt que l'Australie, l'Angleterre ou les États-Unis.

SIGNATURE D'UNE LETTRE D'INTENTION AVEC LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Lors de sa participation à la mission du Forum francophone des affaires en République de Guinée et au Sénégal, Éducation internationale a procédé à la signature d'une lettre d'intention de collaboration avec le ministère de l'Enseignement préuniversitaire de la République de Guinée. Par la suite, Éducation internationale a entrepris un projet de jumelage entre des commissions scolaires membres et ce pays afin de réaliser les activités prévues par cette lettre d'intention. Ce projet permettra de faire connaître le système éducatif du Québec et favorisera les échanges d'expertise.

DÉVELOPPEMENT D'UNE COLLABORATION ENTRE ÉDUCATION INTERNATIONALE ET LE FORUM FRANCOPHONE DES AFFAIRES

Éducation internationale et le Forum francophone des affaires (FFA) ont conclu un partenariat visant la promotion et le développement d'activités de formation sur mesure au sein des entreprises québécoises installées à l'étranger. Au terme de cette entente, Éducation internationale sera la partenaire du FFA pour les activités relatives aux champs de compétences des commissions scolaires et des organismes membres de la Coopérative. En contrepartie, au cours de ses interventions internationales, Éducation internationale fera la promotion des produits et des services offerts par les membres du FFA. De plus, afin de favoriser l'intégration au monde du travail et l'ouverture sur le monde des jeunes

diplômés en formation professionnelle, Éducation internationale et le Forum francophone des affaires se sont entendus pour offrir des stages professionnels au sein d'entreprises canadiennes œuvrant dans des pays en émergence. Par ces stages, les jeunes pourront réaliser différents apprentissages et profiter ainsi d'expériences qualifiantes. En retour, les stagiaires devront s'engager à partager leurs expériences avec l'école ou le centre de formation où ils auront terminé leurs études ainsi qu'avec les responsables du projet et leurs partenaires.

ÉDUCATION INTERNATIONALE ACCUEILLE PLUSIEURS DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES AU QUÉBEC

Au cours de l'année 2003-2004, Éducation internationale a accueilli près d'une dizaine de délégations étrangères désirant connaître davantage le système d'éducation québécois. Ces délégations ont pu se familiariser avec un ou plusieurs des volets suivants du système public d'enseignement québécois :

- nos pratiques novatrices d'enseignement;
- les modèles utilisés par les commissions scolaires dans différents champs d'activités tels le développement économique, le développement régional, le développement de partenariats avec les entreprises;
- la formation professionnelle et l'autonomie professionnelle du personnel enseignant;
- le partage du pouvoir entre le ministère, les commissions scolaires et les écoles.

Des délégations de pays de plusieurs continents ont été accueillies dont la Belgique, le Sénégal, la Chine, l'Angleterre, le Mali et la République de Guinée.

JOURNÉE DE FORMATION SUR LA COMMUNICATION INTERCULTURELLE

Le 31 octobre, plus de 40 membres de la Coopérative ont participé à une journée de formation sur la communication interculturelle offerte par Éducation internationale. En première partie, les animatrices ont présenté les trois compétences cardinales de l'intervenir international, les blocages et les outils de la communication interculturelle ainsi que l'image des Canadiens à l'étranger. La deuxième partie a porté sur le processus d'analyse culturelle, les domaines de la culture ainsi que les contraintes méthodologiques au travail en équipe multidisciplinaire et multiculturelle. Les participants ont également discuté

des moyens permettant d'améliorer l'efficacité de la communication interculturelle.

ACCUEIL D'ÉLÈVES ET DE STAGIAIRES BELGES

En janvier 2003, Éducation internationale a agi comme principale répondante québécoise pour la réalisation d'un stage accompli par de futurs éducateurs belges au préscolaire et au primaire. Ce stage d'observation s'est déroulé dans une école primaire de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy. Pendant deux semaines, les stagiaires ont vérifié comment le milieu scolaire québécois s'inscrit dans la culture nord-américaine. Ils ont aussi observé les pratiques pédagogiques québécoises, tout en accordant une priorité à l'enseignement du français. La commission scolaire et l'Université du Québec à Trois-Rivières ont assuré l'encadrement pédagogique de ces futurs enseignants durant leur séjour en Mauricie. Cette activité a permis de préparer le terrain à un autre stage au Québec prévu en 2005.

Un groupe d'élèves d'un lycée belge assurant la gestion d'un journal étudiant a également participé à la visite d'une école montréalaise organisée par Éducation internationale.

JOURNÉE DE TRAVAIL DANS LE CADRE DES ÉCHANGES QUÉBEC-SUISSE

Le 8 mai dernier, les onze enseignantes et enseignants qui participeront aux échanges Québec-Suisse ont assisté à une journée de travail. Tenue avant leur départ pour la Suisse, cette journée avait pour objectif de leur offrir des informations préparatoires portant notamment sur les ententes personnelles et professionnelles, le permis de séjour, la péréquation... Cette activité a également permis aux enseignants de créer des liens entre eux et d'échanger leurs coordonnées respectives afin de pouvoir garder contact au cours de l'année scolaire 2004-2005. M. Pierre Buchs, consul responsable des affaires culturelles au Consulat général de Suisse, a aussi assisté à cette rencontre.

JUMELAGE QUÉBEC-CASABLANCA-CHICAGO

Le 7 juin 2004, la Commission scolaire des Découvreurs a signé une convention de jumelage avec les villes de Casablanca (Maroc) et de Chicago (États-Unis). Cette entente fait suite à une déclaration d'intention en matière d'éducation conclue avec Chicago en octobre 2001 et avec le Groupe scolaire Le Cèdre de Casablanca à l'automne 2002. Ce jumelage a notamment pour objectifs de favoriser la mobilité

des élèves et des enseignants et de privilégier l'échange des connaissances et des expériences dans les domaines culturel, linguistique et pédagogique. Il permettra aussi la mise en réseau de plusieurs écoles d'une même ville et profitera autant au Québec qu'aux deux autres pays.

ÉDUCATION INTERNATIONALE PRÉSENTE À PLUSIEURS ÉVÉNEMENTS

Éducation internationale a participé à plusieurs événements qui ont permis de mieux faire connaître la Coopérative aux gestionnaires des commissions scolaires et à des délégations étrangères :

- présentation à des gestionnaires des ressources matérielles (1er octobre 2003);
- participation à une réception officielle tenue dans le cadre de la réunion du bureau de la Conférence des ministres de l'Éducation ayant le français en partage (CONFÉMEN) et organisé par le ministre de l'Éducation, M. Pierre Reid (24 septembre 2003);
- présentation de la structure des commissions scolaires et du partage des pouvoirs et des responsabilités avec les écoles à une délégation malienne (5 avril dernier 2004);
- présentation dans le cadre d'un atelier portant sur l'expertise québécoise en matière d'éducation sur la scène internationale tenu lors du colloque national du réseau public des services aux entreprises à Saint-Hyacinthe en novembre 2003;
- participation à une réception officielle du ministère des Relations internationales du Québec offerte à l'intention du maire de Shenyang et d'un groupe de gens d'affaires chinois (24 octobre 2003).

NOUVELLE RESPONSABILITÉ POUR ÉDUCATION INTERNATIONALE

La Direction des affaires internationales et canadiennes du ministère de l'Éducation du Québec a confié la gestion du Programme pour l'internationalisation de l'éducation québécoise à Éducation internationale. Un comité a rapidement été mis sur pied afin d'évaluer les demandes déposées dans le cadre de ce programme par des commissions scolaires, des organismes associés ainsi que des écoles privées. Jusqu'à maintenant, une douzaine de dossiers de demandes de subvention ont été évalués.

APPELS D'OFFRES ET PROJETS POUR LA PROCHAINE ANNÉE

CÔTE D'IVOIRE

En janvier, la Coopérative a présenté une proposition technique et financière au ministère de l'Enseignement supérieur de la République de la Côte d'Ivoire en ce qui a trait au Programme de valorisation des ressources humaines (information scolaire et professionnelle et orientation). Cette proposition fait suite à une manifestation d'intérêt déposée en 2002.

Une proposition est actuellement en préparation concernant la formation des cadres ivoiriens pour le ministère de l'Éducation nationale de la Côte d'Ivoire dans les domaines de la conception, de l'édition, de l'impression, de la distribution et de l'évaluation des offres du point de vue juridique, ainsi que de la mise en œuvre efficiente d'un système de prêt-location de manuels scolaires et de guides pédagogiques pour les enfants du primaire et du 1er cycle du secondaire.

SÉNÉGAL

À la demande des autorités ministérielles sénégalaises, les commissions scolaires de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont préparé deux propositions concernant la mise sur pied d'un centre d'employabilité et un projet de promotion des femmes dans trois filières et trois municipalités cibles. Des discussions sont actuellement en cours pour la mise en œuvre de ces dossiers.

Éducation internationale a rencontré plusieurs hauts fonctionnaires liés au monde de l'éducation du Sénégal, dont le président de ce pays, le directeur général du ministère de l'Éducation, le maire de Dakar ainsi que le président du Conseil régional de Dakar. Ces intervenants sont particulièrement préoccupés par l'exode des jeunes qui quittent les régions pour la ville de Dakar. Ils ont manifesté un intérêt particulier pour les programmes de formation en nouvelles technologies, en alphabétisation sur mesure, en formation sur mesure et en entrepreneurship ciblant, notamment, les femmes et les jeunes en milieu rural.

Quelques échanges sont également en cours avec des gens d'affaires, qui sont très actifs en République de Guinée et au Sénégal, pour la réalisation de projets de collaboration en formation sur mesure.

LIBAN

Le 17 mai dernier, Éducation internationale et ses partenaires - Development Services (Liban) et Hifab Swedec (Suède) ont déposé deux propositions au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Liban. Développées par les experts de la Société GRICS, mandataire de Éducation internationale pour ce projet, et Development Services du Liban, ces propositions visent l'amélioration de la gestion des examens officiels ainsi que de l'évaluation et du classement des écoles.

PÉROU

Une demande de collaboration a été faite à Éducation internationale par le Colegio tecnico experimental Jesus Obreros (CTEJO) du Pérou. L'objectif visé est de moderniser ce collège sur les plans pédagogiques, administratifs et techniques dans une approche visant la durabilité afin d'assurer aux jeunes une formation technique adaptée aux besoins du marché du travail. Au terme du projet, le CTEJO sera en mesure d'offrir une formation de qualité et des conditions d'enseignement et d'apprentissage favorisant ainsi l'employabilité et l'insertion dans le travail et permettant à l'étudiant d'entrer plus facilement sur le marché du travail.

Le Centre de formation professionnel des Moulins s'associe au développement de ce projet.

MOBILITÉ DES CONNAISSANCES ET DES PERSONNES

En lien avec l'axe 2 de la politique de l'internationalisation de l'éducation québécoise du ministère de l'Éducation « **Accroître et faciliter la mobilité des connaissances et des personnes** », Éducation internationale a développé des activités dans le but d'accroître et de faciliter la mobilité des connaissances et des personnes.

La mobilité des connaissances et des savoirs s'est illustrée dans un grand nombre d'activités décrites au niveau de l'exportation du savoir-faire. Éducation internationale et ses membres ont participé à des missions à l'étranger et ont reçu plusieurs groupes de stagiaires et des délégations officielles venus pour étudier notre système d'éducation, nos méthodes d'enseignement et nos programmes, citons en particulier :

ANGLETERRE

Plusieurs groupes d'enseignants de l'Angleterre pour étudier, entre autres, le savoir-faire dans le partage du leadership et comment cela peut contribuer à améliorer les pratiques d'enseignement et la hausse des standards ainsi que sur les stratégies d'enseignement et d'apprentissage au niveau des écoles primaires et secondaires.

BELGIQUE

Accueil de trois spécialistes du Centre coordonné de l'enfance venus pour découvrir nos pratiques innovatrices en matière d'accueil des enfants (horaire flexible, urgence; structure pour enfants malade et participation des parents à l'accueil).

Accueil de futurs enseignants au préscolaire et au primaire venus aux Québec pour effectuer un stage d'observation sur le milieu scolaire québécois dans la culture nord-américaine et les pratiques pédagogiques tout en accordant une priorité à l'enseignement du français.

Accueil d'un groupe d'étudiants belges ayant pour objectif de comprendre les méthodes d'apprentissage pour favoriser les économies d'énergie. De plus, ces étudiants, qui ont été accueillis dans des familles du Québec, on pu se familiariser avec différents aspects de la culture québécoise, tant au niveau technique qu'au niveau artistique.

Quinze professionnels de la formation technique du Québec ont participé à une mission en Wallonie-Bruxelle, planifiée conjointement avec leurs partenaires de Belgique. Les volets de formation portaient sur la mécanique industrielle et l'usinage, l'agrotechnologie et l'horticulture ainsi que le tourisme et l'hôtellerie.

SHANGHAI

Accueil d'une délégation chinoise qui, après avoir visité un centre de formation professionnelle, ont participé à une session d'information sur l'approche par compétences, sur les dispositifs de formation et sur les partenariats avec les entreprises.

SÉNÉGAL

Dans le cadre d'un partenariat pour le partage d'expériences sur les projets éducatifs avec le Sénégal, des jeunes étudiants et des enseignants de la Région du Saguenay Lac-Saint-Jean on fait un stage avec le Lycée Cheikh Omar Goutiyou Tall. En plus du stage, un programme de correspondance entre les élèves, l'étude de romans québécois et sénégalais ainsi que des échanges

entre enseignants font partie intégrante du projet de jumelage.

CASABLANCA-CHICAGO-QUÉBEC

Jumelage d'établissements scolaires de trois écoles de pays différents afin d'échanger sur les volets pédagogiques et organisationnels de niveaux primaire et secondaire. Les écoles se situent dans les villes suivantes : Casablanca (Maroc), Québec (Canada) et Chicago (Etats-Unis).

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE (CONAKRY)

Un jumelage de classes de 6^{ème} année est en cours entre l'École St-Pierre de Boisbriand au Québec et l'École Jean Mermoz de Conakry, en Guinée dans le but de favoriser les échanges épistolaires entre les élèves. Ce jumelage est l'initiative d'une enseignante qui a visité l'École de Conakry à l'occasion d'une mission à laquelle participait Éducation internationale. E projet a été développé avec les directeurs de l'école de Conakry après avoir défini leurs besoins. Les objectifs actuels sont de poursuivre les échanges entre les élèves et d'instaurer un projet d'échanges entre les professeurs sur les méthodes d'enseignement, les projets de classes et les programmes.

Stages de finissants en formation professionnelle
Plusieurs centres de formation professionnelle de nos membres ont favorisé la réalisation de stages de fin d'études à l'étranger. À titre d'exemple, les finissants d'un centre de formation professionnelle en soins infirmiers, après avoir mis sur pied des activités pour ramasser les fonds nécessaires au voyage, sont allés faire un stage de quelques semaines dans un hôpital en Haïti, tenu par une communauté religieuse.

ÉCHANGES QUÉBEC-SUISSE

Éducation internationale, en collaboration avec l'organisme Échanges Jeunes Ch. de la Suisse, continue la gestion du « Programme d'échanges d'enseignant(e)s Québec-Suisse » qui permet aux participant(e)s d'enseigner et de vivre une année en Suisse en échangeant leur poste d'enseignement et leur maison avec un homologue de la Suisse. Ce programme offre la possibilité à des québécois de vivre une expérience professionnelle et personnelle enrichissante. Les évaluations et appréciations des participants, des directions d'écoles et des professionnels des commissions scolaires confirment qu'ils ont bénéficiés de retombées positives de ces échanges. Pour l'année 2004-2005, 11 québécois(e) participent au programme comparativement à 8 personnes pour les années antérieures.

ÉTUDIANTS DE CHINE AU QUÉBEC

Dans le programme conclu avec la ville de Beijing, une trentaine d'élèves et six enseignants ont bénéficié d'une formation en anglais langue seconde donné au Québec au cours de l'été 2003. De plus, en 2003-2004 une douzaine d'étudiants chinois sont venus faire leur année de Secondaire V, en langue anglaise, au Québec.

L'accueil d'étudiants étrangers, bien que favorisée par le ministère de l'Éducation du Québec, les commissions scolaires et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international est une activité complexe, tout d'abord, compte tenu que la clientèle des membres de Éducation internationale est généralement mineure, moins de 18 ans, ce qui exige des structures d'accueil très particulières. De plus, nous nous heurtons aux difficultés pour les étudiants étrangers d'obtenir un visa pour des études au Canada et cela, malgré tous les encouragements des différents paliers de gouvernement à développer ce créneau de recrutement d'une clientèle internationale.

COOPÉRATION ET PARTENARIATS

On peut ajouter à cela un bon nombre de missions gouvernementales, venues de l'étranger et pilotées par Éducation internationale et ses membres, dans le but de créer des liens et des ententes d'exportation du savoir-faire québécois en matière d'éducation. Plusieurs protocoles de collaboration, tant au niveau de l'éducation primaire, secondaire qu'à celui de la formation professionnelle, ont également été conclus.

Plusieurs membres de Éducation internationale collaborent régulièrement avec des responsables en éducation d'autres pays pour créer de nouveaux partenariats qui favorisent la réciprocité, dans le but de développer de nouvelles techniques, de partager et d'améliorer leurs connaissances tant au niveau de la formation de base que de la formation professionnelle et technique.

EXPORTATION DU SAVOIR-FAIRE QUÉBÉCOIS

Au cours de la dernière année, la Coopérative a doublé l'exportation de son savoir-faire éducatif tant par des activités qu'elle a initiées que par des réalisations de ses organismes membres. La société GRICS a terminé le projet d'automatisation des examens pour la formation professionnelle en électronique au Liban. Ce projet consistait au renouvellement des programmes d'études et du contenu des cours ; au développement et à la validation d'une banque de questions pour les examens officiels ainsi qu'à la création et l'implantation d'un système informatisé pour développer une banque de questions correspondant à des critères déterminés par les responsables libanais des examens officiels.

Éducation internationale a élaboré, en consultation avec les experts de la Banque africaine de développement, une revue de la littérature sur les meilleures approches et pratiques en matière d'alphabétisation fonctionnelle des adultes; les deux consultants, dont l'un de la Commission scolaire de la Capitale, ont de plus défini quels devraient être les fondements et les stratégies d'intervention pour permettre à la Banque de se doter d'un outil de développement de l'éducation des adultes au même titre que ceux déjà adoptés en faveur de la lutte contre le paludisme, les maladies transmissibles, l'hydraulique agricole, etc.

La Coopérative a poursuivi ses activités de coopération avec la Commission d'éducation de la ville de Beijing :

• La Commission scolaire Lester B.-Pearson a donné au cours de l'été 2003, une formation en anglais langue seconde à une trentaine d'élèves et à six enseignants accompagnateurs ; de plus, elle a scolarisé une douzaine d'élèves de niveau secondaire V.

• Le directeur général de la commission scolaire du Lac-Saint-Jean a répondu à une invitation de la Commission d'éducation pour donner une conférence en Chine sur les intelligences multiples. Il a également fait la promotion du « Plan d'apprentissage personnalisé » en vigueur à sa commission scolaire. Une entente a déjà été signée pour la traduction du livre en mandarin.

• La Commission scolaire Marie-Victorin a, quant à elle, accepté le mandat de scolariser en Chine une dizaine d'élèves canadiens pour une compagnie canadienne.

Ces trois commissions scolaires ont présenté lors de la mission de janvier 2004, l'expertise des membres de la Coopérative dans les secteurs de la conception et la gestion de programmes de formation, de l'administration scolaire, des technologies de pointe et des services sur mesure.

La Coopérative a convenu à la fin avril d'une entente avec la Fondation Paul-Gérin-Lajoie pour l'élaboration d'un cadre de gestion de proximité en éducation en Haïti. Un recensement des politiques de décentralisation en éducation d'un certain nombre de pays avec ses avantages et faiblesses a été présenté aux différentes directions du ministère de l'Éducation ainsi qu'à tous les représentants des bailleurs de fonds lors d'un séminaire à Port-au-Prince en juin dernier. La Coopérative est actuellement à concevoir ce cadre de gestion de proximité et à préparer une session de formation qui sera dispensée à Québec à six responsables de directions concernées par le projet; cette formation sera donnée en octobre par le personnel de nos membres.

La Commission scolaire de Montréal, la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys ont été impliquées, en partenariat avec des firmes privées, dans le développement de la formation professionnelle au Magreb. Les commissions scolaires de la Capitale, des-Trois-Lacs, du-Chemin-du-Roy et Marie-Victorin ainsi que le Centre des moyens d'enseignement (CEMEQ) ont également réalisé des activités en formation professionnelle au Gabon, en Guinée-Conakry, à Madagascar et au Maroc.

Nous avons souligné ici les principales réalisations de nos membres au cours de l'année 2003-2004. Nous devons cependant ajouter que les commissions scolaires de la Beauce-Échemin, des Bois-Francs, des Découvreurs, de l'Énergie, Harricana, des Hauts-Cantons, De-La-Jonquière, des Laurentides, de Laval, de l'Or-et-des-Bois, du Pays-des-Bleuets, de Portneuf, des Premières-Seigneuries, des Rives-du-Saguenay, de Saint-Hyacinthe, de la Seigneurie-des-Mille-Îles ainsi que la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), la Société GRICS et la Société de formation à distance (SOFAD) ont également contribué à l'exportation de notre savoir-faire en matière d'éducation soit par la participation à des missions en Afrique ou en Amérique du Sud, soit par l'implication dans l'accueil de plus d'une quinzaine de délégations de ministères de l'éducation ou de la formation professionnelle de divers pays en voie de développement.



Nos membres

Commission scolaire des Affluents
Commission scolaire de L'Amiante
Commission scolaire de la Baie-James
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin
Commission scolaire des Bois-Francs
Commission scolaire de la Capitale
Commission scolaire Central Québec
Commission scolaire de Charlevoix
Commission scolaire du Chemin-du-Roy
Commission scolaire des Chênes
Commission scolaire des Chic-Chocs
Commission scolaire de la Côte-du-Sud
Commission scolaire des Découvreurs
Commission scolaire Eastern Townships
Commission scolaire de l'Énergie
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries
Commission scolaire Harricana
Commission scolaire des Hauts-Cantons
Commission scolaire De La Jonquière
Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup
Commission scolaire du Lac-Abitibi
Commission scolaire du Lac-Saint-Jean
Commission scolaire des Laurentides
Commission scolaire de Laval
Commission scolaire Lester B.-Pearson
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
Commission scolaire Marie-Victorin
Commission scolaire de Montréal
Commission scolaire des Monts-et-Marées
Commission scolaire des Navigateurs
Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets
Commission scolaire des Phares
Commission scolaire de Portneuf
Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Commission scolaire René-Lévesque
Commission scolaire de la Riveraine
Commission scolaire des Rives-du-Saguenay
Commission scolaire de la Rivière-du-Nord
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
Commission scolaire des Samares
Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles
Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier
Commission scolaire des Sommets
Commission scolaire de Sorel-Tracy
Commission scolaire des Trois-Lacs
Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands
Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ)
Centre d'élaboration des moyens d'enseignement du Québec international inc. (CEMEQ)
Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)
Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS)
Société de formation à distance des commissions scolaires du Québec (SOFAD)



Le personnage en mouvement, représenté par la forme de la lettre « i », illustre, en premier plan, la raison d'être des services offerts par la Coopérative : le développement de l'individu dans sa collectivité, dans les domaines de l'éducation de base, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes.

Le mortier est symbole de réussite dans le domaine de l'éducation et reflète ainsi une image positive.

Cet élément visuel se rattache également aux valeurs d'excellence de Éducation internationale.

Sous un autre angle, le « i » représente le symbole typographique du terme international, marché principal de la Coopérative.

La couleur chaude d'orangé s'apparente à celle de la peau de l'être humain et rend le symbole chaleureux, alors que le marine a une connotation officielle qui apporte un élément de puissance à cette image corporative.